



**HAL**  
open science

## Les "réactions spontanées" sur Internet

Séverine Arsène

► **To cite this version:**

Séverine Arsène. Les "réactions spontanées" sur Internet : Le contexte autoritaire comme renversement de perspective sur des formes problématiques d'action collective. 11ème Congrès de l'Association Française de Science Politique (AFSP), IEP Strasbourg, Aug 2011, Strasbourg, France. hal-00634255

**HAL Id: hal-00634255**

**<https://hal.science/hal-00634255>**

Submitted on 20 Oct 2011

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Section thématique 48

*Que font les terrains autoritaires aux théories de l'action collective?*

**Séverine Arsène**

**ATER en SIC, Université Lille 3**

**Laboratoire Communication et Politique**

**severine.arsene@sciences-po.org**

Les « réactions spontanées » sur Internet.

*Le contexte autoritaire comme renversement de perspective  
sur des formes problématiques d'action collective.*

Ce que j'appelle « réactions spontanées » en ligne désigne une foule de petites prises de parole par des individus anonymes ou non, sur les forums de discussion, les blogs ou dans les commentaires des sites d'actualité. Certains internautes réagissent à leurs lectures en ligne par des commentaires très longs et argumentés, mais cela n'est pas majoritaire. En général, les réactions se limitent à quelques phrases ou quelques mots, qui peuvent exprimer l'accord ou le désaccord, (« bien dit! » ou « trop nul »), la similitude avec une situation rencontrée (« moi aussi ça m'est arrivé »), ou encore l'émotion suscitée (« c'est écoeurant », « j'adore »). On pourra également relever des smileys comme simple réponse. D'autres posteront une photo ou un lien vers une histoire similaire, ou transmettront le lien vers cette histoire à leurs amis. Selon les fonctionnalités proposées par les plates-formes de blogs ou de forums, il est possible également de poster un simple « +1 » qui n'est pas un commentaire en soi, mais qui contribue à faire remonter le commentaire ou le billet auquel il se rapporte vers le haut de l'écran, augmentant ses chances d'être lu.

Ces prises de parole disparates, sur des sujets et selon des formes très hétérogènes, peuvent être rangés parmi les « Objets Politiques Non Identifiés »<sup>1</sup>, comme la rumeur<sup>2</sup>, la dérision<sup>3</sup> ou encore le graffiti<sup>4</sup> par exemple. Relevant de la « conversation » banale, d'activités quotidiennes ou de loisirs, elles sont difficiles à caractériser comme pleinement politiques. Pourtant elles ont une importance politique cruciale. Ce sont elles notamment qui donnent de la visibilité aux articles auxquels elles se rapportent. La plupart des plates-formes de blogs ou de forums mettent par exemple en évidence les fils de discussion les plus lus et ceux qui suscitent le plus de commentaires, en prenant en compte de manière purement quantitative le nombre de ces petites réactions et le nombre de clics qu'elles ont suscités. Dans un contexte où la lutte pour la visibilité<sup>5</sup> fait désormais partie intégrante des mobilisations, ces petites réactions en ligne constituent désormais un enjeu politique très important.

Cet avènement d'une forme de participation politique « conversationnelle » en ligne fait l'objet de jugements contrastés. D'aucuns y voient une menace pour la légitimité des institutions

---

<sup>1</sup>Denis-Constant Martin, *Sur la piste des OPNI (Objets politiques non identifiés)*, Paris, Éd. Karthala, 2002.

<sup>2</sup>Philippe Aldrin, *Sociologie politique des rumeurs*, Presses universitaires de France, 2005.

<sup>3</sup>Arnaud Mercier (dir), « Dossier Dérision - contestation », *Hermès*, vol. 29, 2001.

<sup>4</sup>Ariela Epstein, « Graffitis et inscriptions murales de Montevideo », *Amerika*, n°1, 2010; André Loez, « Mots et cultures de l'indiscipline : les graffiti des mutins de 1917 », *Genèses*, vol. 59, n°2, 2005, p. 25-46.

<sup>5</sup>Olivier Voirol, « Les luttes pour la visibilité », *Réseaux*, vol. 129-130, n°1, 2005, p. 89.

représentatives, qui sont, il est vrai, victimes d'une certaine désaffection au même moment<sup>6</sup>. Il n'est pas une journée sans qu'un homme politique ne se lamente sur les méfaits d'Internet qui contribuerait à désacraliser le travail politique en le soumettant quotidiennement au commentaire, à la critique et à la dérision. Un regard diamétralement opposé consiste à dénoncer le caractère extrêmement élitiste de ces mêmes institutions, et de voir dans ces répertoires de protestation plus accessibles, moins discriminants en termes de compétences et de ressources, un véritable renouveau de la participation démocratique. Ainsi Cardon affirme-t-il que « les nouvelles formes d'expression de l'Internet ne cherchent pas uniquement à ouvrir l'espace public 'oligarchique' à une périphérie de nouveaux locuteurs. Elles pluralisent et distribuent autrement les formes de la parole publique, en empruntant des langages et en habitant des espaces que la politique conventionnelle, bien souvent, ne sait pas reconnaître »<sup>7</sup>. Au fond, ces deux regards partent du postulat commun selon lequel l'ouverture d'Internet à une forme de participation politique conversationnelle transgresserait les règles traditionnelles de la prise de parole politique publique. Ils ne diffèrent que par le jugement normatif qu'ils portent sur le caractère démocratique de ces règles.

L'objectif de cette communication est de tenter de sortir de cette ornière du jugement normatif en amorçant une réflexion théorique sur le statut de cette forme spécifique de prise de parole au regard des théories de l'action collective. Cette réflexion s'arrêtera en particulier sur l'intérêt heuristique d'une observation en contexte autoritaire pour éclairer les zones d'ombre laissées par les théories de l'action collective en contexte démocratique. Mon hypothèse centrale est que si l'on ne peut pas tenir pour équivalents les contextes démocratiques et autoritaires, le rapprochement des deux permet parfois de tenir à distance certains présupposés et ainsi de porter un regard plus critique sur des phénomènes ambivalents comme les réactions spontanées en ligne. Je m'appuierai, pour mener cette réflexion, sur des éléments issus de ma thèse sur « la prise de parole des internautes chinois »<sup>8</sup>. Il ne s'agit pas tant de détailler le cas chinois en soi, ni de prétendre qu'il est possible de généraliser sur les situations autoritaires à partir du cas chinois, que de l'utiliser comme un contrepoint pour lancer des pistes de réflexion plus générales sur la prise de parole en ligne.

### ***Une « action concertée en faveur d'une cause » ?***

En contexte autoritaire, là où un usage relativement extensif d'Internet est permis, comme c'est le cas en Chine, les réactions en ligne en constituent l'une des seules modalités possibles de construction de mobilisations. En l'absence d'un système judiciaire fiable pour régler les litiges, l'appel à l'opinion publique via Internet est devenu un recours fréquent et parfois efficace pour défendre des droits ou dénoncer des injustices. Par exemple une famille expulsée de son logement de manière illégale peut raconter son histoire sur un forum pour attirer l'attention et obtenir des indemnités plus conséquentes. Un fonctionnaire abusant de son pouvoir peut être dénoncé sur un forum de discussion, et l'opprobre pourra finalement le faire limoger. Lorsqu'il n'est pas possible de voter, de manifester ou de militer dans une organisation, il est parfois possible, au moins, de s'indigner des scandales qui sont dénoncés en ligne.

Or, si l'on s'en tient à la définition de Neveu, selon lequel une action collective est « une action concertée en faveur d'une cause »<sup>9</sup>, ces réactions en ligne posent d'emblée une série de problèmes importants.

D'une part leur caractère fugace et ad hoc soulève la question de l'existence d'un véritable collectif.

---

<sup>6</sup>Jacques Ion, *La fin des militants?*, Paris, Éd. de l'Atelier, 1997.

<sup>7</sup>Dominique Cardon, *La démocratie Internet*, Paris, Seuil, 2010, p. 70

<sup>8</sup>Séverine Arsène, *La prise de parole des internautes chinois. Normes sociales et naissance des mobilisations*, Thèse IEP de Paris, 2009.

<sup>9</sup>Érik Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, Éd. La Découverte, 2002, p. 5s.

## Congrès AFSP Strasbourg 2011

Les personnes choisissent d'intervenir au cas par cas, sur une histoire ou une autre, sans nécessairement se connaître entre elles ni partager un engagement commun. On observe donc une agglutination d'opinions qui ressemble assez aux "effets émergents" décrits par Boudon: la prise de parole de chacun peut être vécue sur divers modes comme le défoulement, le témoignage personnel, l'humour, le partage d'un insolite ou d'une émotion par exemple, et c'est seulement l'accumulation de ces différentes actions qui est porteuse d'effets, indépendamment de la volonté individuelle de chaque participant. Selon Neveu, ce mode de fonctionnement disqualifie ces mouvements en tant qu'action collective<sup>10</sup>. On ne peut pas, en effet, parler de concertation ni de coordination.

Pourtant, on pourrait nuancer cette vision en considérant que chaque mobilisation de cette sorte est l'occasion de former une communauté élective, qui se construit, certes, de manière informelle et a posteriori, mais qui peut, parfois, pour certains participants, déboucher sur la formation de communautés pérennes. L'un de mes répondants m'a ainsi fait part des liens qu'il a construits avec d'autres internautes à la suite d'une mobilisation sur les chiens de grande taille, interdits dans le centre ville de Pékin. Cardon et Granjon relèvent également cette « inversion presque systématique des étapes de formation des groupes » dans d'autres cas de « médiactivisme »<sup>11</sup>. On pourrait y voir également à l'oeuvre la « force des liens faibles » qui caractérise une partie des sites coopératifs sur Internet<sup>12</sup>. En faisant baisser considérablement les coûts de coordination, cette forme de prise de parole peut permettre de s'associer pour un but commun sans prendre trop de risques. Dans des contextes où la formation d'associations est interdite ou extrêmement limitée, cette manière de se regrouper derrière une cause n'est-elle pas la seule option possible?

Pour autant, on ne peut pas nécessairement considérer que tous les participants défendent une même cause, ni qu'ils désignent un adversaire commun. Ces prises de parole sont souvent d'une très grande diversité, tant dans leur forme que dans leur fond (et elles sont parfois divergentes). Peut-on vraiment considérer par exemple, dans le cas d'une expulsion abusive, que la personne qui s'indigne de la corruption du promoteur immobilier, celle qui plaint la victime de se retrouver à la rue, celle qui poste un cartoon représentant un bulldozer démolissant une maison et celle qui dénonce à demi-mot l'absence d'une justice équitable ont exactement le même agenda en tête?

L'analyse est d'autant plus compliquée qu'il est difficile d'incriminer directement les autorités dans un contexte autoritaire et que l'autocensure fait que les réactions sont souvent très allusives. En effet, s'exprimer par blagues, jeux de mots ou même onomatopées peut être une stratégie de contournement de la censure. Là où il est interdit de critiquer directement le régime, et de tenir publiquement un discours politique construit, on se lamentera d'une situation particulière dans un lieu particulier. Une réaction en ligne de cette sorte est protectrice car elle permet un relatif anonymat (poursuivra-t-on un par un tous les auteurs s'ils sont des milliers?), et elle peut dissimuler l'engagement politique derrière la réaction émotionnelle. On peut y voir des formes de « résistance »<sup>13</sup> qui investissent les rares interstices disponibles dans l'espace public et qui montrent, en tous cas, la persistance d'une forme de critique politique même sous la contrainte<sup>14</sup>.

Une bonne connaissance du contexte politique, et notamment du vocabulaire de la propagande est donc indispensable pour saisir ces formes de prise de parole et leur signification dans toute leur subtilité. Le contexte autoritaire incite à donner du crédit à ce répertoire d'action protéiforme que constituent l'ensemble de ces petites contributions en ligne. Il montre qu'il n'y a pas de raison de

---

<sup>10</sup>Ibid., p. 6.

<sup>11</sup>Dominique Cardon et Fabien Granjon, *Médiactivistes*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2010, p. 126.

<sup>12</sup>Christophe Aguiton et Dominique Cardon, « The strength of weak cooperation. An attempt to understand the meaning of Web 2.0 », *Communications et stratégies*, n°65, 2007, p. 51-65.

<sup>13</sup>James C Scott, *Domination and the arts of resistance: hidden transcripts*, New Haven (Conn.), Yale university press, 1990.

<sup>14</sup>Alexei Yurchak, *Everything was forever, until it was no more: the last Soviet generation*, Princeton, N.J., Princeton University Press, 2006.

disqualifier a priori un mouvement dont la structuration ou les objectifs seraient mouvants, dès lors que cela n'empêche pas l'émergence d'un collectif, même fugace, et que ces mouvements peuvent abriter des formes de contestation qui font sens dans le contexte local.

### *La pluralité des motifs de prise de parole*

Il faut se garder cependant de tomber dans la surinterprétation en attribuant une valeur militante à toute prise de parole en ligne, aussi anodine soit-elle. Bien sûr il faut prendre en compte le contexte politique et notamment la peur de la répression qui peut conduire les militants à choisir ce répertoire d'expression plutôt qu'un autre. Il peut être tentant néanmoins de surévaluer le caractère stratégique d'une petite phrase ironique ou d'une critique exprimée en deux phrases sur un forum de discussion. S'il y a indéniablement des prises de parole destinées à contourner la censure, on ne peut pas pour autant en déduire que toutes relèvent de cette catégorie. S'exprimer par un smiley n'est pas forcément une forme de « résistance », mais peut-être simplement une mise à profit d'un espace d'expression connu pour être relativement ouvert, pour se défouler, partager des émotions avec ses pairs ou encore se divertir (une vidéo humoristique qui critique le régime peut être appréciée simplement parce qu'elle est drôle).

Ici, le contexte autoritaire conduit trop souvent à se focaliser sur les attitudes de « résistance ». Ne risque-t-il pas ainsi de faire passer l'observateur à côté de cette plasticité des motifs et des formes de prise de parole, alors qu'elle contribue à l'efficacité même des mobilisations? En fait, toute action collective comporte sa part d'ambiguïté de ce côté, même en régime démocratique. Il est souvent impossible de démêler les motivations des participants à une manifestation, à un concert de bienfaisance ou à toute autre initiative militante.

Cela signifie d'une part que la seule analyse de contenus, même correctement contextualisée, est insuffisante pour éclairer le sens de ces nombreuses contributions en ligne. Il faut prendre en compte la diversité des motifs possibles de prise de parole, ce qui suppose un travail approfondi auprès des contributeurs eux-mêmes<sup>15</sup>. Il serait utile par exemple de faire ressortir des déterminants collectifs (classe, genre, ethnicité par exemple) ou individuels (biographie, émotion, compétences et ressources) qui peuvent aussi expliquer certaines réactions<sup>16</sup>. L'apport des « cultural studies » n'est pas négligeable par exemple pour montrer en quoi les diverses formes d'expression personnelle s'encastrent dans des styles de vie et reflètent des imaginaires façonnés collectivement<sup>17</sup>. Il ne s'agit pas de minimiser les stratégies de résistance ni de nier l'importance de la répression politique dans certains Etats, mais plutôt d'enrichir l'analyse en se donnant les moyens de montrer comment l'autorité politique se combine parfois avec d'autres formes de domination, qui peuvent être culturelles ou économiques par exemple.

### *La clôture du champ politique*

Ces observations suggèrent d'autre part que ces contributions, en elles-mêmes, nous en apprennent moins sur la politisation ou les motivations des internautes que sur les limites qui s'imposent à la

---

<sup>15</sup>C'est le travail que j'ai mené dans ma thèse de doctorat. Séverine Arsène, *La prise de parole des internautes chinois. Normes sociales et naissance des mobilisations*, op. cit.

<sup>16</sup>Vairelle et Pommerolle soulignent avec justesse l'attention particulière qui est généralement donnée aux coûts de l'engagement dans les études sur des situations autoritaires, au détriment d'autres facteurs. Frédéric Vairel et Marie-Emmanuelle Pommerolle, « S'engager en situation de contrainte », *Genèses*, n°77, 2009, p. 2-6.

<sup>17</sup>Pour le cas de la Chine, voir Lisa Rofel, *Desiring China: experiments in neoliberalism, sexuality, and public culture*, Durham, Duke University Press, 2007. Au travers des entretiens que j'ai menés en Chine, les internautes expriment très clairement le fait que participer à des conversations en ligne leur donne l'impression de participer à la diffusion d'un style de vie « moderne » dont ils seraient les pionniers en Chine.

prise de parole politique en public, autrement dit sur la configuration discursive du champ politique. Selon Neveu, si les formes et les motifs de l'action collective peuvent prêter à débat, un point central est de relever que généralement, il s'agit d'une « arme des dominés »<sup>18</sup>. Si l'existence et la vitalité des mouvements sociaux sont parfois considérées comme le signe qu'une place importante est accordée à la « société civile », il n'en reste pas moins que le recours à ces répertoires est généralement l'apanage de ceux qui n'ont pas accès, pour diverses raisons, à d'autres formes de recours institutionnels (les sans-papiers par exemple<sup>19</sup>). En cela, l'observation des répertoires de protestation permet de repérer les contours de la parole publique légitime dans chaque contexte d'observation spécifique, c'est à dire notamment qui elle inclut et qui elle exclut, et par là même d'analyser le fonctionnement des rapports de pouvoir dans une société donnée<sup>20</sup>.

Pour le cas de la Chine, par exemple, j'ai pu observer dans les entretiens menés avec des internautes le recours privilégié au témoignage personnel, qui montre d'un côté la reconquête d'une forme de prise de parole à titre privé et personnel, et en même temps l'impossibilité de toute montée en généralité. Si chacun s'autorise à s'exprimer en son nom propre, et au sujet de ses expériences personnelles, il n'est pas question de prétendre s'exprimer au sujet de problèmes globaux ou au nom de l'intérêt général, ce qui relève toujours du monopole du Parti. Ainsi, paradoxalement, la multiplication de petites réactions en ligne, aussi critiques qu'elles soient, peut être interprétée de manière performative comme une mise en oeuvre quotidienne de l'ordre social. En effet elles se glissent dans des espaces et des formats bien délimités qui montrent une conscience et une maîtrise des règles très fine de la part des internautes concernés.

Là encore, le fait de travailler sur un contexte dit « autoritaire » ne doit pas être aveuglant, mais au contraire impose de modifier la focale pour s'intéresser aux nuances. La persistante de la clôture de la parole politique n'implique pas nécessairement que cette clôture soit figée, ni imperméable. Chaque jour, les limites sont testées, transgressées, redéfinies, parfois repoussées ou au contraire resserrées, au fil des conversations en ligne, de l'invention de nouveaux jeux de mots mais aussi des messages effacés par les autorités. En Chine, le gouvernement a déjà dû retirer des projets de mise en place d'outils de censure devant les protestations virulentes des internautes, qui ont ainsi montré que l'acceptabilité du contrôle a des limites. L'appareil politique ne définit pas les règles unilatéralement, mais en relation avec les différents acteurs de la société, de manière relativement négociée et dans les limites d'une certaine prétention à la légitimité.

D'autre part, ces limites n'excluent pas une éventuelle prise en compte de « l'opinion publique » qui s'exprime au travers de ces réactions spontanées par les autorités. La surveillance des conversations en ligne par les autorités chinoises leur sert autant à exercer la censure qu'à effectuer une veille très serrée des tensions sociales dans le pays. Si de nombreux fils de discussion sont fermés lorsque les commentaires ne s'orientent pas dans le bon sens, les autorités s'attachent néanmoins à montrer aussi souvent que possible qu'elles sont à l'écoute de la population. Cette prise en compte s'apparente pourtant plus à une forme d'instrumentalisation qu'à une véritable participation politique populaire, tant elle est filtrée, canalisée pour se glisser dans l'agenda des autorités.

Ces nuances précisées, le contexte autoritaire montre que l'existence de répertoires de prise de parole publique à l'usage des citoyens n'est pas, en soi, incompatible avec une forme de clôture de la parole politique. Celle-ci existe aussi en contexte démocratique. Elle passe notamment par la reconnaissance exclusive de certains répertoires d'action collective (le syndicalisme, le militantisme de partis par exemple) et de certaines grammaires d'expression (la délibération argumentée) comme

---

<sup>18</sup>Erik Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, op. cit., p. 20.

<sup>19</sup>Johanna Siméant, *La cause des sans-papiers*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998.

<sup>20</sup>Certeau a, par exemple, bien montré le rapport entre la « prise de parole » des étudiants de 1968 et la remise en question d'un ordre social où ils n'avaient, jusque là, littéralement pas droit de cité. Michel de Certeau, *La prise de parole et autres écrits politiques*, Paris, Seuil, 1994.

légitimes, susceptibles d'être prises en compte par les pouvoirs publics dans l'élaboration de leurs décisions. Cardon et Heurtin avaient bien montré combien cette codification de l'expression publique était capable de neutraliser la parole individuelle en la confinant dans la catégorie des « indignations sans force »<sup>21</sup>.

Aussi me semble-t-il que la recrudescence des causes qui sont défendues en-dehors des institutions traditionnelles (l'altermondialisme par exemple) ne montre pas forcément l'affaiblissement du monopole de ces institutions sur l'exercice du pouvoir politique (et de la parole reconnue qui lui est attachée). On peut seulement en conclure que ces institutions ont une faculté réduite à prendre en charge la diversité des sujets de préoccupation qui font réagir les citoyens. Même lorsque les mobilisations massives sont prises en compte a posteriori par les pouvoirs publics, les chances qu'un sujet de préoccupation s'impose dans l'agenda des problèmes publics restent relativement aléatoires et inégalement distribuées, comme en témoigne la littérature sur les luttes pour la visibilité<sup>22</sup> et sur la conflictualité de l'espace public<sup>23</sup>.

### **Conclusion**

L'observation en contexte autoritaire présente un certain nombre de vertus dans la compréhension théorique d'un « OPNI » comme les réactions spontanées en ligne. Dans ce contexte, il est impossible de partir en quête de formes institutionnalisées de participation politique des citoyens, ce qui oblige à décortiquer les ambiguïtés des grammaires de prise de parole, la pluralité des motifs de prise de parole ou encore les ressorts de la formation de collectifs fugaces. Le contexte autoritaire a le mérite d'empêcher une disqualification a priori de ces registres de prise de parole « conversationnels » et « populaires », car ils y sont souvent les seuls envisageables. Cette vertu n'est utile, cependant, que si l'observation est mise à profit dans la bonne direction, c'est à dire non pas seulement pour évaluer le caractère politisé ou le degré de résistance des populations concernées, ni même pour rechercher la seule conquête de la liberté d'expression, mais pour rechercher une compréhension détaillée des rapports de pouvoir qui s'exercent dans le contexte spécifique dont il est question.

L'intérêt de ce détour par un contexte autoritaire est d'obliger à prendre un certain recul par rapport aux promesses « démocratiques » de la prise de parole en ligne: l'émergence d'un commentaire politique critique, sur le mode de la conversation, n'est pas incompatible avec le maintien d'une forme de clôture de la parole politique qui passe par la disqualification symbolique de la prise de parole populaire. Ces réflexions suggèrent que cette parole ne représente donc ni une menace pour les institutions ni un renouveau démocratique en soi. Elle ne fait que mettre en évidence les contours d'un champ politique qui peine à prendre en charge la diversité des préoccupations des citoyens, celles-là même qui les font réagir spontanément en ligne.

---

<sup>21</sup>Dominique Cardon et Jean-Philippe Heurtin, « La critique en régime d'impuissance », dans *Espaces publics mosaïques: acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*, Bastien François et Érik Neveu (dir), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999.

<sup>22</sup>Olivier Voirol, « Les luttes pour la visibilité », op.cit.

<sup>23</sup>Erik Neveu, « Médias, mouvements sociaux, espaces publics », *Réseaux*, n°98, 1999, p. 17-85.